

L'animation territoriale ou thématique DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11^e PROGRAMME
D'INTERVENTION
2019-2024



LES MODALITÉS D'AIDES

DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11^e PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

PLAFOND
60 000 €
par an



- Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE)
- Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Promotion des techniques alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel

Salaires et charges
salariales

SUBVENTION

70%

Dépenses
d'équipement et
de fonctionnement

FORFAIT

3 500€
par an

PLAFOND
500 €
par jour



- Opérations collectives (PME, TPE, artisans)
- Lutte contre l'érosion, restauration et gestion des milieux naturels
- Contrats de rivières ou de baies

SUBVENTION

50%

- Connaissance et suivi des épandages d'effluents organiques
- Maintien de l'agriculture en zones humides

SUBVENTION

70%

PLAFOND
500 €
par jour



- Animation technique dans les SAGE hors poste d'animateur

PLAFOND
50 000 €
par jour et
par SAGE

SUBVENTION

50%

L'animation territoriale ou thématique DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11^e PROGRAMME
D'INTERVENTION
2019-2024



LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11^e PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

PLAFOND
500 €
par jour



- Préservation de la ressource en eau dans les CARE
- Intégration des dispositions du SDAGE dans les documents d'urbanisme

SUBVENTION

50%

PLAFOND
500 €
par jour



LUTE CONTRE LES
POLLUTIONS DIFFUSES
D'ORIGINE AGRICOLE

SUBVENTION

50%

+20 %
POUR ACTIONS
MAJORÉES (agriculture
biologique, prairies,
agro-écologie...)



ÉTUDES LIÉES
À LA RÉALISATION DES
PLANS D' ACTIONS
DES SAGE ET À LA
RÉVISION DES SAGE

SUBVENTION

50%